

M. Ghellab : Le Maroc a mis en place un dispositif de sécurité aérienne en harmonie avec la réglementation internationale

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 19-03-2010 23:47:12

Considérant le caractère international des services aériens, le Maroc a mis en place un dispositif de sécurité aérienne développé, et en harmonie avec la réglementation internationale en la matière, a souligné vendredi à Marrakech, le ministre de l'Équipement et des Transports, M. Karim Ghellab.

Dans une allocution lue en son nom à l'ouverture des travaux de la 65^{ème} Conférence de la Fédération Internationale des Associations des Pilotes de Ligne (IFALPA) (19 au 23 mars), M. Ghellab a ajouté qu'outre son adhésion à la convention de Chicago relative à l'aviation civile internationale, le Maroc adhère à plusieurs conventions et traités internationaux en matière de sécurité et sûreté.

Et de poursuivre qu'à travers cette adhésion, le Maroc confirme sa volonté réelle d'œuvrer pour préserver et renforcer la sécurité de l'aviation civile dans le monde, relevant que le Royaume, dans un souci d'assurer pérennité et évolution à son transport aérien, a axé sa stratégie de développement de ce secteur sur la libéralisation, l'accroissement des capacités aéroportuaires, l'amélioration des services au sol et l'intégration de l'espace commun européen.

M. Ghellab a passé en revue, dans ce contexte, une batterie de mesures prises pour maintenir le plus haut niveau de sécurité aérienne, faisant observer que l'optimisation de l'organisation et de la gestion de l'espace aérien fait l'objet d'études permanentes, visant à définir des trajectoires plus sécurisées et à développer des procédures de contrôle les plus efficaces.

" En capitalisant son expérience acquise dans le domaine, le Maroc met à la disposition des opérateurs aériens, un espace aérien sécurisé, un personnel hautement qualifié, un système de gestion de trafic aérien en mesure de répondre à l'évolution des flux, des aérogares modernes et sécurisées, ainsi que des équipements de haute technologie, conformes aux standards mondiaux ", a-t-il dit.

M. Ghellab n'a pas manqué de souligner que ce dispositif de grande envergure, eu égard à la part importante des investissements qui lui est consacrée, a favorisé l'impulsion ressentie ces dernières années au niveau de certaines composantes de l'industrie aéronautique marocaine, rendant ce secteur plus compétitif et efficace face aux défis de la globalisation et à la concurrence.

Et d'ajouter que l'apparition de nouvelles compagnies aériennes dans le ciel marocain et l'implantation récente au Maroc de groupes aéronautiques de renommée mondiale témoigne de cet essor, notant qu'en début de ce millénaire, la sécurité des vols a beaucoup évolué depuis les séries de catastrophes des années 1950 et 1960, quoi qu'il reste encore des améliorations à apporter.

La gestion des risques dans un milieu en évolution constante constitue la tâche la plus importante à

laquelle doivent faire face les générations actuelles et futures des experts de la sécurité aérienne, a estimé M. Ghellab, plaidant en faveur de l'accentuation des efforts de tous en vue de maintenir le niveau de la sécurité aérienne élevé.

M. Ghellab a, en outre, réitéré l'engagement du Maroc à persévérer avec détermination dans la politique qu'il a toujours adoptée, celle dont le but est de garantir à la communauté internationale un transport aérien sûr, efficace, compétitif et durable.

Initié par l'Association Marocaine des Pilotes de Ligne (AMPL) en partenariat avec plusieurs départements et établissements publics du Royaume, la 65ème conférence de l'IFALPA, connaît la participation de près de 800 participants parmi des pilotes de ligne, des experts et des spécialistes en sécurité aérienne et en aviation civile, ainsi que des constructeurs et des sponsors du secteur aéronautique.

Organisée pour la première fois au Maroc, cette manifestation de grande envergure se propose de servir de plateforme d'échanges mais également de renseignement sur les dernières avancées en matière de sécurité aérienne et de l'aviation civile dans le monde, tout contribuant au renforcement de la représentativité de l'AMPL au niveau régional, et celle du Maroc au sein de l'IFALPA.

A l'ordre du jour de cet événement figurent une série de conférences, de tables rondes et d'ateliers sur des thèmes d'actualité en rapport avec ce secteur.

Fondée en 1948, l'IFALPA a pour mission d'assurer le plus haut niveau de sécurité des vols et de résoudre les difficultés ayant trait à l'aviation civile internationale. Elle compte aujourd'hui plus de 100.000 pilotes membres à travers le monde et représente plus de 100 pays dont l'AMPL est membre actif.

L'AMPL, quant à elle, est une association professionnelle apolitique créée en 1971. Cette association qui regroupe plus de 400 pilotes de différentes compagnies aériennes marocaines, a pour missions, entre autres, de promouvoir la sécurité aérienne au Maroc.

MAPF